

le : 13 JUIN 2017

**Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Amiens, le 1 juin 2017

MONSIEUR LE PRESIDENT
SANTERRE SIEP
BUREAU DDE
1 RUE D'ASSEL
80170 ROSIERES EN SANTERRE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.

SANTERRE SAEP

---	Type	Code	Nom	
Prélèvement		00081632		Prélevé le : jeudi 13 avril 2017 à 14h36
Unité de gestion		0089	SANTERRE SAEP	par : THIBAUT LANFRANC DE PANTHOU
Installation	UDI	000656	CAIX-LE QUESNEL UDI	Type visite : D1
Point de surveillance	S	0000001207	CENTRE BOURG	
Localisation exacte			MR VADUREL 12 RUE DE LA MARE	
Commune			MORISEL	

Analyse laboratoire

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure supérieure inférieure supérieure

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES ET DE RECHERCHE DE L' AISNE, LAON 0204
Type de l'analyse : PCLAT Code SISE de l'analyse : 00081747 Référence laboratoire : H_CS17.2818.6

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure supérieure inférieure supérieure


DIVERS MINERAUX

Perchlorate	7,87 µg/L				
-------------	-----------	--	--	--	--

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00081632)

L'analyse a révélé la présence de perchlorate dans une concentration comprise entre une valeur strictement supérieure à 4µg/l et une valeur inférieure ou égale à 15µg/l, l'Anses préconise de ne pas préparer de biberons avec l'eau du robinet pour les nourrissons de moins de 6 mois.

Pour la Directrice Générale et par délégation,
L'Ingénieur du Génie Sanitaire


 Jérôme Veyret